



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

REGIONALE GRAND EST – SPRINT

24 mars 2018

KAYSERSBERG (68)



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : Club d'Orientation de COLMAR
Directrice de course : Manon RAVENEL
Délégué : Jean-Luc PIERSON (COBF)
Arbitre : Jean-Luc PIERSON (COBF)
Contrôleur des circuits : Vaclav BENACEK (COBF) – Théo FLEURENT (Stagiaire)
Traceur : Xavier WACK
GEC : Michel DUBOC

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : „Kaysersberg Vignoble“
Relevés : 2018
Cartographe : Christophe BERNAUER

Echelle : 1/5000
Équidistance : 2,5m
Type de terrain : Urbain-Vignes



ACCÈS Collège de Kaysersberg (Accueil)

Fléchage : Entrée de Kaysersberg D415
 48°08'12.0"N 7°15'39.5" E
Distance parking gratuit ou payant - accueil :
 De 50m à 400m
Distance accueil-départ : 150m
Distance arrivée-accueil : 50m



HORAIRES

Accueil : 16h00
Départ : de 16h30 à 18h30 « départ libre » à choisir à l'Accueil (tickets)
Fermeture des circuits : 19h00
Remise des récompenses : Pas de récompenses



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : (5) Conforme au règlement des Compétitions FFCO et RSGE 2018 (Orange hommes, Orange dames, Jaune Hommes, Jaunes Dames et bleu)
Nombre de circuits initiation : 3 circuits



RÉSULTATS

<http://v3.cocolmar.fr/>



SERVICES

Buvette : Boissons chaudes.



TARIFS

Licenciés FFCO (UNSS-UGSEL) : 19 ans et plus : **8€** / 18 ans et moins : **6€**
Non-licenciés * : 19 ans et plus : **11€** / 18 ans et moins : **9€** (Pass'Compétition uniquement et Certificat médical)
Loisir : Uniquement Circuits Découverte : circuits Bleu, Jaune Dame - Individuel : **5€** / Famille : **10€** (plus de 3 personnes) - Sans Certificat médical et Pass'découverte compris
Location de puce : Location de « Puce » sur place : **2 €** - ou lors de l'inscription (caution 30€ ou CNI)



INSCRIPTIONS

Inscription en ligne sur site FFCO - Clôture des inscriptions le 18 mars 2018 à minuit.
 Possibilité d'inscription pour les non-licenciés et les étrangers : inscription@cocolmar.fr
 * /!\ Pour être chronométré vous devez obligatoirement vous munir d'une puce électronique et être en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition de moins d'un an.



CONTACT

Manon RAVENEL : ravenelmanon@gmail.com

Conseil départemental

